

Rapport moral

2018-2019

Ce rapport rend compte de l'activité du Bureau et du Comité depuis l'assemblée générale de 2018 jusqu'en mai 2019. Nous vous invitons à lire également les comptes rendus des réunions de ces instances ainsi que les comptes rendus d'audience qui sont régulièrement publiés dans la revue L'Agrégation. La page Facebook et le site de la Société des agrégés contiennent également des informations sur la vie quotidienne de l'association.

Une augmentation de l'activité de l'association a été rendue possible par l'ouverture du nouveau siège en avril 2018. Appelé « Maison de l'agrégation », inauguré par le ministre de l'Éducation nationale, le siège est devenu, au fil des mois un lieu d'échanges et d'accueil mais aussi un lieu d'études et d'événements culturels. Plus d'une centaine de visiteurs nous ont rendu visite depuis juillet, plusieurs centaines de brochures et dépliants ont été distribuées. La Maison de l'agrégation est désormais un élément majeur du développement de l'association.

1/ Fonctionnement interne

a/ Adhérents et abonnés

Comme chaque année, plusieurs prospections ont été organisées. Le bulletin d'adhésion a été inséré dès le mois d'août dans le bulletin, ce qui a permis à certains sociétaires d'adhérer très tôt. Malheureusement, nous avons eu à déplorer la perte par La Poste d'une grande quantité de courriers que nous n'avons pu récupérer malgré nos réclamations. Nous avons donc, par la suite, encouragé les sociétaires à régler leur cotisation en ligne, ce qui est plus coûteux pour la Société mais plus sûr. Les adhérents non abonnés ont reçu une lettre d'appel à cotisation par courrier. Un rappel a été effectué en février par La Poste aux sociétaires ayant adhéré non seulement en 2017/2018 mais aussi plusieurs années auparavant, tandis que plusieurs rappels étaient régulièrement effectués par la

voie électronique. Plusieurs adhérents ayant cessé de cotiser depuis plus d'un an sont revenus parmi nous.

La prospection de nouveaux adhérents (stagiaires) est extrêmement difficile du fait du Règlement général sur la protection des données. Désormais, l'adhésion de nouveaux adhérents est surtout motivée par la connaissance de l'association grâce aux réseaux sociaux. Le vecteur le plus efficace reste, comme toujours, la rencontre directe de collègues.

L'Atelier de l'agrégation (voir *infra*) joue un rôle positif dans l'attractivité de l'association. D'une part, plusieurs bénévoles ont adhéré pour devenir tuteur ou assurer des ateliers. D'autre part, la présentation de l'association à un public varié est plus facile puisque certains services (Atelier mais aussi Samedis de l'agrégation) s'adressent à tous.

Les abonnements pris en dehors de l'association sont peu nombreux. Il s'agit d'institutions (bibliothèques universitaires ou DEPP), de cadeaux de sociétaires à des amis. Quelques abonnés ont spontanément pris un abonnement ou des achats ont été effectués après une diffusion du sommaire et de la couverture sur les réseaux sociaux.

Objectif : il faut renforcer la prospection auprès des agrégés. La boutique est bien placée, au cœur du quartier latin et attire les étudiants et professeurs. Nous allons continuer d'assurer une présence importante sur les réseaux sociaux mais il faut trouver tous les moyens de créer des groupes d'agrégés à Paris et en province : multiplier les présentations de l'association, organiser davantage de réunions, présidées, non pas seulement par le Bureau mais par tous les adhérents qui le souhaitent.

b/ Organisation et instances

Le Bureau s'est réuni 8 fois (septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, mars, avril et mai). Les comptes rendus des réunions ont été publiés dans *L'Agrégation* (n°495 pour les réunions de septembre, octobre et novembre, n°496 pour les réunions de décembre et janvier) Le n°498 (prévu cet été) contiendra les comptes rendus des réunions de mars, avril et mai.

Le Comité s'est réuni le 1^{er} décembre 2018. Le compte rendu de cette réunion a été publié dans *L'Agrégation* n°495. Il a débattu des perspectives financières de l'association, approuvé la vente de la cave n°20 de la rue Descartes, préparé l'ordre du jour de l'Assemblée en proposant la création du statut d'ami de la Société ainsi que la création d'un fonds de dotation. Il a donné mandat au Bureau pour fixer le reste de l'ordre du jour. Enfin, il a adopté un vœu sur les réformes du lycée et du baccalauréat, un vœu sur l'autonomie des établissements et des professeurs, un vœu sur la considération et la reconnaissance du rôle des professeurs.

En dehors des réunions, plusieurs membres du Bureau et du Comité ont assuré des permanences et ont aidé, comme chaque année au travail quotidien de secrétariat.

Objectif : le Bureau a discuté, dans la séance du mois d'avril, d'une répartition des tâches permettant de faire face à l'augmentation de l'activité de l'association induite par l'accueil quotidien du public ainsi qu'à la multiplication des nouvelles tâches rendues nécessaires par le développement de la Société. Il a été proposé de constituer des groupes thématiques rassemblant membres du Bureau, membres du Comité et adhérents intéressés afin que tous ceux qui le souhaitent puissent participer encore plus activement à la vie de l'association. Une liste sera communiquée en septembre.

Certaines régionales ont organisé des réunions. La régionale de Nantes a même accueilli la réunion de Bureau de janvier, M. Fauquier ayant préparé une journée de visites et de conférences.

Objectif : la réunion du bureau délocalisée est à renouveler. Il faut que nous trouvions, avec les régionales, un moyen de les animer. La régionale de Montpellier avait organisé un accueil des stagiaires lors de la journée de rentrée de l'Espé. C'est un bon moyen de se faire connaître.

Réunions internes de la Société

Réunions du Bureau

Samedi 15 septembre. 2018

Samedi 13 octobre 2018

Samedi 10 novembre. 2018

Samedi 15 décembre 2018

Samedi 19 janvier 2019

Samedi 16 mars 2019

Samedi 6 avril 2019

Samedi 11 mai 2019

Comité

1^{er} décembre 2018

Assemblée générale

15 juin 2019

Réunions régionales

17 novembre 2018 : Strasbourg

19 janvier 2019 : Nantes avec le Bureau

c/L'Atelier de l'agrégation

C'est indéniablement la grande réussite de la Société des agrégés pour plusieurs raisons :

- les bons résultats de cet accompagnement, mesurables par les résultats au concours des bénéficiaires du dispositif ;
- l'adhésion des anciens agrégatifs ;
- le dynamisme des bénévoles qui sont désormais une trentaine à s'investir dans la préparation, dans de nombreuses disciplines ;
- l'adhésion de nouveaux agrégés, qui n'auraient pas forcément adhéré à l'association sans cette raison, pour devenir bénévoles.

Tout cela concourt au rayonnement de l'association.

Né en 2013 dans les anciens locaux avec un tout petit nombre d'étudiants, le dispositif a bénéficié de l'installation dans le nouveau siège. En juillet 2017, la propriétaire du 8 rue des Fossés Saint-Jacques nous avait déjà gracieusement prêté le rez-de-chaussée avant la réalisation de la vente. Une dizaine d'étudiants avaient assisté à des ateliers et en avaient été satisfaits si bien qu'une quarantaine en tout étaient inscrits aux préparations aux oraux au printemps pour la session 2018. Nous avons eu, après l'assemblée générale de 2018, la fierté de publier les listes des résultats dans le numéro d'été de *L'Agrégation* (n°493) contenant la liste des lauréats : 21 admis, 13 admissibles et 2 admises au Capes, soit presque 50% de réussite.

En 2018, dans un siège rénové désormais propriété de la Société des agrégés, ce furent près de 50 étudiants qui assistèrent à l'atelier de juillet. Il y eut ensuite des ateliers ponctuels proposés de septembre à novembre et un stage de grec de plusieurs jours pendant les vacances de novembre (voir *L'Agrégation* n°494). 170 agrégatifs sont suivis pour la session 2019. Il est encore trop tôt

pour dresser le bilan de l'ensemble des résultats de cette session, qui seront publiés dans le numéro d'été, mais nous pouvons déjà nous réjouir de plusieurs admissions à l'agrégation interne. En lettres modernes, section de l'atelier la plus développée, 20 étudiants sont admissibles. Tous les bénévoles espèrent que l'augmentation du nombre d'agrégatifs suivis aura pour effet une augmentation au moins proportionnelle des bons résultats.

Objectif : l'Atelier doit absolument demeurer un dispositif d'appui aux préparations universitaires existantes, dans lesquelles nous conseillons systématiquement aux étudiants qui nous contactent de s'inscrire. Il convient de développer cette aide dans toute la France, au plus près des agrégatifs qui ont besoin de nous. Pour le moment, les bénévoles se sont déplacés ou sont intervenus par Skype. Créer un réseau de correspondants sur place permettrait un regain d'activité des régionales. Par ailleurs, il conviendra, si le nombre d'étudiants continue à augmenter autant, de trouver de nouvelles salles à Paris.

2/ Combats et engagements

La Société des agrégés a poursuivi son activité inlassable au service du concours et des agrégés comme de l'excellence du système éducatif. Les membres du Bureau et du Comité ont été extrêmement vigilants afin que le développement des actions de l'association ne réduise pas la part de nos engagements.

a/ Accompagnement des adhérents

L'accueil installé au 8 rue des Fossés Saint-Jacques a permis d'augmenter considérablement le nombre d'adhérents reçus sans rendez-vous au siège pour des informations et des conseils. Comme chaque année, ce sont des milliers de collègues qui ont pu être renseignés et plusieurs centaines, accompagnés.

Nous sommes intervenus au côté des collègues sur différentes questions : affectation, inspection, titularisation. Nous avons conseillé des sociétaires dans le cadre de procédures disciplinaires ou de difficultés au sein de leur établissement. Nous sommes intervenus pour soutenir plusieurs dizaines de jeunes agrégés dans leur demande de disponibilité ou de détachement pour valider leur stage dans l'enseignement supérieur ou commencer leurs travaux de recherches.

L'accompagnement de haute qualité que propose la Société des agrégés est reconnu bien au-delà de l'association. Un grand nombre de nouveaux collègues nous contactent chaque année, convaincus de l'efficacité de notre action par leurs collègues l'ayant déjà éprouvée.

Objectif : continuer à assurer l'information et la défense des adhérents. Augmenter le nombre de permanences grâce aux sociétaires qui le souhaitent. Former un plus grand nombre de bénévoles à la lecture des textes règlementaires.

b/ Dossiers d'actualité

Le baccalauréat et la réforme du lycée

La Société des agrégés a poursuivi son travail de discussion sur les réformes du lycée et du baccalauréat, pointant inlassablement auprès de ses interlocuteurs institutionnels les problèmes posés par une réforme dont l'objectif économique risque de nuire gravement à la scolarité des élèves.

Les retraites

Plusieurs dossiers ont été constitués sur les retraites pour l'information des adhérents et la compréhension de la réforme. Un point sera fait sur la situation lors de l'assemblée générale, en fonction des informations qui seront disponibles.

Parcoursup

Le Bureau a suivi l'évolution du système de Parcoursup. Sur le dispositif, les avis des collègues ont été très partagés. Certains ont souligné les inconvénients du système et indiqué que l'apparition de quotas de boursiers posait problème. D'autres ont considéré qu'il était bon qu'un plus grand rôle revînt aux professeurs dans l'orientation des élèves.

Objectif : continuer à multiplier les audiences et les rencontres. Avec la création des groupes thématiques (cf. *supra*), permettre un renforcement de l'activité de réflexion, de production de textes et une augmentation du nombre de rencontres.

c/ Revendications

L'affectation prioritaire en lycée

Nous avons continué à défendre l'affectation prioritaire des agrégés qui le souhaitent au lycée.

Comme chaque année, la note de service sur le mouvement a bien précisé :

« I.3.2.e Affectation des agrégés en lycée

Les professeurs agrégés assurent leur service dans les classes préparatoires aux grandes écoles, dans les classes de lycée, dans des établissements de formation et, exceptionnellement, dans les classes de collège. Les recteurs définiront des bonifications significatives pour affecter les professeurs agrégés en lycées dans le cadre du mouvement intra-académique. »

La Société des agrégés a suivi attentivement la publication des circulaires académiques. Elle a déploré de devoir chercher les documents rendus inaccessibles au public par certaines académies. Un bilan sera proposé, comme chaque année. Sur ce point, la Société a conjugué revendications nationales et aide individuelle : les sociétaires qui le souhaitent ont été accompagnés dans leurs démarches.

Le rôle du professeur

Cette année a vu naître le mouvement #pasdevague qui a mis en exergue la souffrance des professeurs.

Le Comité a émis, en décembre, un vœu sur la considération des professeurs, exposant notamment : « Si les professeurs, en tant que fonctionnaires, ont des obligations, dont les limites sont fixées par la loi, ils bénéficient aussi de droits fondamentaux, notamment le droit à la protection et, le cas échéant, à la réparation, lorsqu'ils font l'objet, à l'occasion de leurs fonctions, de menaces, d'outrages, de voies de fait, d'injures ou de diffamations. Le Comité demande au ministre de l'Éducation nationale de veiller à ce que cette protection soit effectivement assurée, dans les meilleures conditions d'objectivité et le respect du droit. »

Un dossier spécial du bulletin a été rédigé pour nos collègues, contenant les informations nécessaires aux démarches à suivre ainsi que les conseils d'un avocat à propos des difficultés spécifiques aux réseaux sociaux.

Réunions et rendez-vous

4 septembre 2018 Audience à la Direction générale des ressources humaines (DGRH)

21 septembre 2018 Audience au Conseil supérieur des programmes (CSP)

26 septembre 2018 Audience à l'Inspection générale (M. Barbarant, doyen du groupe lettres)

2 octobre 2018 Inauguration de la place Jacqueline de Romilly (Paris 5e)

23 octobre 2018 Réunion au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

20 novembre 2018 Audience à l'Inspection générale (Mme Pascal, doyenne de l'Igen)

26 novembre 2018 Rencontre bilatérale au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

29 novembre 2018 Audience à la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco)

6 mars 2019 Audience à la Direction générale des ressources humaines

15 mars 2019 Concertation sur la reconnaissance des missions d'enseignement des enseignants-chercheurs

3/ Rayonnement

a/Communication

1)Interne

Le Bulletin a pris beaucoup de retard cette année. L'augmentation de la fréquentation du siège a diminué les plages consacrées à la rédaction et à l'élaboration du bulletin que le Bureau souhaite conserver riche et varié. Par ailleurs, la publication du numéro spécial a été différée. À ce jour, 4 numéros sont parus et le 5^e est, au moment où nous rédigeons ce rapport, en cours d'envoi à l'impression :

493 juillet-août : *Agrégation 2018*

494 septembre-octobre : *Obligations de service*

495 novembre-décembre : *Concours et condition des agrégés*

496 janvier-février-mars : *Professeur, un métier à risques ?*

497 avril-mai : *Enseignement, recherche, où sont les femmes ?*

La lettre d'information a été envoyée régulièrement aux sociétaires, portant tantôt sur l'activité quotidienne, tantôt sur des informations spéciales. Elle a aussi été le vecteur d'annonces. Sur ce dernier point, certains adhérents ont émis le souhait qu'il y ait des envois différents en fonction des intérêts de chacun.

Le site internet a été régulièrement actualisé. La page des sociétaires est encore peu fonctionnelle et il faut reconnaître que nous avons peu avancé sur l'espace personnel des adhérents.

Objectif: faire passer le bulletin à une publication trimestrielle plutôt que bimestrielle en proposant l'envoi à tous de l'annuaire et du mémento comme des fascicules distincts. Pour les informations différenciées, se pose la question de listes spécifiques de diffusion ou de la création d'un forum (qui devrait être dans ce cas modéré). Enfin, la création d'un espace personnel demande des mises à jour techniques du site qu'il faudrait accélérer.

2) Externe

La page Facebook principale a dépassé les 1 850 abonnés. Elle permet de diffuser largement à la fois les informations générales, les communiqués et prises de position de la Société, les activités des sociétaires (publications, conférences, événements). D'autres pages permettent une information plus précise : la page du bulletin, celle du concours, celle de l'atelier de l'agrégation qui sont, pour le moment, beaucoup moins suivies. La Société des agrégés gère également plusieurs groupes de discussion dont les principaux sont consacrés à l'atelier de l'agrégation. Ils permettent les contacts entre tuteurs et agrégatifs ainsi que la transmission rapide des informations essentielles (date des concours, publication des rapports de jury...).

La Société des agrégés est également sur Twitter, mais dans une moindre mesure, l'affrontement y étant souvent la règle... Enfin, l'association dispose de son espace LinkedIn mais les informations relatives à l'association et à ses événements sont plus souvent diffusées sur la page LinkedIn de la présidente.

Le Site internet permet de publier les informations relatives à l'association : communiqués de presse, événements, ainsi que de faire connaître les publications des adhérents. Ainsi, quelques semaines après la parution dans le bulletin, les notes de lecture sont mises en ligne.

Les relations avec la presse sont toujours nourries mais le temps manque pour rédiger autant de tribunes que l'on aurait voulu. Le blog de theconversation.com n'a pas été nourri depuis longtemps.

Objectif: augmenter le nombre de contributeurs du site internet et proposer à certains adhérents de référencer leur blog scientifique ou culturel sur le site.

Communiqués

18 juin 2018 Assemblée générale 2018

20 septembre 2018 Suppression de 2600 postes : une catastrophe

3 décembre 2018 Réunion du Comité : Succès des actions de l'association et vigilance devant les réformes

22 février 2019 Sur la réforme des concours de recrutement du second degré

Presse

25 juin 2018 *Le Monde*, « Donner l'envie d'apprendre, un jeu d'enfant ? »

31 août 2018 *Le Petit Libé*, « Pourquoi les ministres veulent-ils tous faire des réformes ? »

25 septembre 2018, *Le Point*, « Les professeurs et les gaspilleurs »

Octobre 2018 *Le Point*, hors-série, « Grammaire : la grande menace »

20 novembre 2018 *Vous, Nous, Ils*, « La Société des agrégés veut jouer son rôle d'association au service de l'Éducation nationale et des professeurs »

6 février 2019 *Le Monde*, « Agrégation : seulement 15% des candidats décrochent le Graal de l'enseignement »

Publications sur internet

20 septembre 2018 Lettre aux stagiaires

28 septembre 2018 Carrière des agrégés : études doctorales et agrégation

2 octobre 2018 Inauguration de la place Jacqueline de Romilly

10 octobre 2018 Une semaine, un agrégé : Liouba Bortniker

18 octobre 2018 Une semaine, un agrégé : Simone Weil

24 octobre 2018 Enquête de la Société des agrégés sur les carrières des femmes

24 octobre 2018 Une semaine, un agrégé : Marie Curie

11 novembre 2018 Une semaine, un agrégé : François Gadrat

27 novembre 2018 Une semaine, un agrégé : Jean Jaurès

4 décembre 2018 Postes offerts à l'agrégation 2019, une situation stable

7 décembre 2018 Une semaine, un agrégé : Jules Romains

13 décembre 2018 Le texte et l'image

14 décembre 2018 Une semaine, un agrégé : Léopold Sédar Senghor

21 décembre 2018 Une semaine, un agrégé : Louise Weiss

21 janvier 2019 La Société des agrégés à Nantes

15 février 2019 Faire Société (éditorial du bulletin)

15 février 2019 Une semaine, un agrégé : Henri Bergson

12 mars 2019 : article de Marie-Laure Le Berre

14 mars 2019 Une semaine, un agrégé : Claude Lévi-Strauss

2 avril 2019 Une semaine, un agrégé : Georges Pompidou

b/Partenaires institutionnels et associatifs

Le ministère

Comme chaque année, le ministère a versé une subvention à la Société. Depuis quelques années, elle est dramatiquement tombée à 10 000 euros, ce qui est insuffisant par rapport à nos besoins. Un dossier de subvention pour 2019 a été constitué. Il permet de demander des fonds pour plusieurs projets (fonctionnement de l'atelier, aide et information...). Chaque année, nous demandons le retour à une mise à disposition du président de l'association comme c'était le cas jusqu'en 2009. Pour le moment, l'institution reste sourde à cette demande qui nous permettrait pourtant d'augmenter largement nos activités.

Les associations amies

Régulièrement en contact avec les associations disciplinaires, souvent aussi anciennes que la Société, nous avons noué des amitiés ou des partenariats avec plusieurs autres associations.

L'*Association des lauréats du concours général* nous invite régulièrement à son dîner, l'anniversaire de sa fondation qui approche permettra sans doute de nouer des partenariats plus étroits. Nous avons régulièrement diffusé sur notre page Facebook les événements organisés par l'association *Union des savoirs*. Nous sommes partenaires de l'association *Du Bellay Défi langue française* qui organise chaque année des concours de dictée : lors de la finale, nous remettons deux prix aux lauréats. Nous sommes partenaires de *l'École à l'hôpital* qui a relayé la publication d'un numéro de notre bulletin parmi ses adhérents. Nous avons accueilli une réunion de *l'Amopa* Paris XVIe qui a aimablement invité nos sociétaires à une dégustation de vins.

Depuis le début de l'année, nous abritons la *Société Custine*, créée par une de nos sociétaires et dont l'activité se déploie autour du fonds constitué par un agrégé. L'association a fixé son siège au 8 rue des

Fossés Saint-Jacques et nous abritons leurs réunions. En échange, le nom de la Maison de l'agrégation doit être cité dans leurs documents et nous apparaîtrons comme partenaire sur leur site.

D'autres associations comme *Aide aux Profs-Après Prof*, *Les Clionantes*, *Arrête ton char* se sont montrées désireuses de nouer des liens.

Objectif : continuer à nouer des partenariats avec des associations partageant nos aspirations afin d'augmenter l'audience de la Société des agrégés.

c/ Maison de l'agrégation et événements

Le nouveau siège permet des utilisations variées. La Maison de l'agrégation possède une salle d'accueil et une salle d'étude au rez-de-chaussée en plus du bureau du premier étage. Nous pouvons donc accueillir des réunions. Ce que nous avons fait en septembre en louant les locaux à HP ou en prêtant la salle du bas à Antiquité Avenir et le bureau à l'association THAT.

Nous avons pu également créer les Samedis de la Société qui nous permettent d'inviter des conférenciers. Nous avons ainsi reçu M. Philippe Le Guillou, M. Fraisse et M. Spina. Pour septembre, le Bureau élaborera un programme.

Enfin, les ouvrages des sociétaires donnant lieu à des notes de lecture sont systématiquement mis en avant dans la vitrine.

Objectif : faire en sorte que la Maison de l'agrégation soit vivante, qu'elle permette de montrer les travaux des sociétaires comme de leur offrir des conférences susceptibles de répondre à leurs besoins intellectuels et professionnels.

Événements

12 juillet 2018 Cérémonie de remise des prix du concours général à la Sorbonne

18 juillet 2018 Déjeuner avec Mme Berthout, maire du 5e

25 juillet 2018 Visite de l'Atelier par Jean-Marc Huart, Directeur général de l'enseignement scolaire

6 octobre 2018 Participation à une table ronde dans le cadre du festival du Monde avec S. Dehaene et P. Meirieu « Donner envie d'apprendre, un jeu d'enfant ? »

15 février 2019 Dîner de l'association des lauréats du concours général

20 février 2019 Visite de la Maison de l'agrégation par M. Benoît Delaunay, recteur de Clermont-Ferrand

11 mars 2019 Philippe Le Guillou aux Samedis de l'agrégation

14 et 15 mars 2019 Assises de la formation continue (organisée par les deux inspections générales)

6 avril 2019 Luc Fraisse aux Samedis de l'agrégation

15 avril 2019 Conférence de Katia-Sofia Hakim à la Maison de l'agrégation

9 mai 2019 Participation à la journée de l'École à l'hôpital

11 mai 2019 Raphaël Spina aux Samedis de l'agrégation

17 juin 2019 Assemblée générale de l'association Custine

Si l'acquisition d'un nouveau siège a indéniablement donné à l'association un nouvel élan en offrant une Maison aux agrégés, en permettant l'organisation d'événements réguliers, en étant un lieu d'étude agréable pour les agrégatifs et pour les collègues, l'ouverture du siège a augmenté largement les tâches à remplir.

Cette année est la première année depuis bien longtemps qui voit une hausse du nombre d'adhérents. Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'étudiants et de collègues accompagnés vers le concours est une belle illustration de l'efficacité de la Société au service de l'agrégation.

Il est souhaitable que le dynamisme que l'Atelier de l'agrégation a créé, en suscitant les vocations de nombreux bénévoles, se poursuive dans les autres activités de la Société. Puisse-t-il convaincre tous les sociétaires d'entraîner tous les agrégés qu'ils connaissent à leur suite afin que notre association soit vivante sans épuiser toujours les mêmes bonnes volontés. L'atmosphère à la fois studieuse et gaie qui règne désormais dans votre Maison donne aux membres du Bureau tous les espoirs !

Remerciements

Nous remercions tous les membres du Bureau et du Comité, les présidents de régionale ainsi que les bénévoles engagés dans l'Atelier de l'agrégation.

Nous renouvelons nos remerciements aux collègues ayant donné des livres pour la bibliothèque.

C'est enfin l'occasion d'exprimer notre gratitude à tous les adhérents bienfaiteurs dont la générosité a encore augmenté cette année.